



Résolution du personnel de la FSASD

Réuni en Assemblée Générale le 28 avril 2010, le personnel de la FSASD

Constatant une nouvelle fois que :

- La charge de travail de toutes les catégories du personnel et la pression à la facturation continuent à s'accroître, engendrant des souffrances et portant atteinte à la santé d'un grand nombre de collaborateur-trice-s,
- Cette surcharge est notamment due à la réduction des durées d'hospitalisations, au retardement des entrées en EMS, à l'alourdissement des procédures administratives, à la pression des assurances, à l'accroissement d'une clientèle nécessitant une prise en charge plus complexe,
- Cette situation, due en bonne partie à la politique sanitaire cantonale, est permanente et le pool n'est plus en mesure de remplir sa mission de remplacement,
- Dans les conditions actuelles, le personnel n'est plus à même de garantir la qualité des prestations ainsi que sa propre sécurité ; et dans certaines équipes il y a d'ores et déjà des refus et des annulations de prise en charge de clients, qui sont réorientés vers le privé

Constatant en plus qu' :

- Une note interne du 31 mars 2010, concernant le budget 2010, transmis par la direction Générale, ne fait qu'aggraver drastiquement la situation décrite ci-dessus par des mesures de :
 - Non remplacement des départs naturels et des absences longues durées de certaines fonctions
 - Suppression de 44 postes due à l'insuffisance de budget alloué par l'Etat,

Demande à nouveau:

- 120 postes supplémentaires de terrain

Demande de surcroît:

- L'arrêt immédiat de la mesure de suppression des 44 postes
- L'arrêt immédiat de toute attribution de nouvelles missions, comme les UATR, en l'absence de dotation budgétaire spécifique, indépendamment de notre revendication
- Un entretien en toute urgence avec :
 - La direction générale de la FSASD
 - Les autorités politiques, en la personne du Président du DARES, M. Unger

Décide de faire :

- une :

MANIFESTATION

LE JEUDI 27 MAI 2010 à 16h00

Départ à 16h30 du siège de la FSASD, av. Cardinal-Mermillod 36,
Passage par la rue de Carouge, place Neuve, la Treille,
arrivée vers 17h30 à l'Hôtel-de-Ville 2, devant le Grand-Conseil

Envisage de faire :

- **UNE GRÈVE DU BARMAN (FACTURATION) LE 1^{ER} JUIN 2010**